



SAHARA
Les enlèvements deviennent une «industrie» > 12



FRIBOURG
La construction du pont de la Poya a débuté hier > 15

FRIBOURG
Evelinn Trouble, révélation de la pop helvétique > 35



LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2009 | N° 60 • 139^e année | Samedi Fr. 3.50 | Semaine Fr. 2.40
Abonnements 026 426 44 66 | Rédaction 026 426 44 11 | www.laliberte.ch | Infomanie 026 426 44 44 | Publicité 026 408 29 29

FORUM LECTEURS > 2 & 4

JA 1700 Fribourg 1



KEYSTONE

LAUSANNE
Des objets nazis à la foire annuelle

Cette année, le public a pu acheter des objets nazis à la Bourse aux armes. En 2008, la ville avait renoncé à une interdiction. > 22

UNION EUROPÉENNE
Nouvelle bataille au sommet

Les leaders des Vingt-Sept se retrouvent ce soir à Bruxelles. Le Traité de Lisbonne et le réchauffement climatique suscitent des interrogations. > 5

ÉVASION FISCALE
Vols de données à la banque HSBC

La banque HSBC (Suisse) a porté plainte suite au vol par un employé de données sur ses clients. Ces noms seraient liés à la liste du fisc français. > 9

MOUDON
A. Wasserfallen perd son dicastère

L'exécutif a décidé de retirer au municipal vert son dicastère car son attitude et ses méthodes rendent le travail de la municipalité difficile. > 11

SOMMAIRE

Bourse	8
Cinéma	40
Radio-Télévision	42
Jeux et mots croisés	43
Sortir ailleurs	43
Mortuaires	28/30/31/32/33



PUBLICITÉ

MOBILIS

Sortie autoroute - 1728 Rossens - 026 411 36 76

C'est parfois le conjoint qui se fait taper dessus



HOMMES BATTUS • «J'ai subi une violence psychologique extrême. Ma femme critiquait absolument tout et rabaisait systématiquement mes activités.» André Müller, 45 ans, a vécu la violence domestique «à l'envers», celle qui prend l'homme pour victime.

Il dirige «ZwüscheHalt», l'une des deux «maisons pour hommes» qui ouvrent leurs portes ces jours en Suisse alémanique. La violence des femmes contre leurs conjoints ne doit plus être taboue, disent les responsables de ces deux refuges pour maris bafoués. > 3



CHARLES ELLENA

Dès le 1^{er} janvier, fini la clope dans les cafés fribourgeois

FUMÉE PASSIVE • Dès le début de l'année prochaine, il ne sera plus possible de fumer dans les cafés et restaurants du canton de Fribourg. La clope sera cantonnée aux terrasses et aux fumoirs pour lesquels des normes de ventilation viennent d'être édictées. Seule une vingtaine d'établissements sur 1500 ont fait une demande pour installer un fumoir. > 13



KEYSTONE/SANDRO CAMPARDO

Lambiel: le corps usé, l'esprit libre

PATINAGE ARTISTIQUE • Stéphane Lambiel sera la vedette des championnats de Suisse qui s'ouvrent aujourd'hui à Lugano. A deux mois des Jeux olympiques, son entourage évoque une discipline et un sens artistique accrus, mais aussi ces douleurs latentes aux adducteurs, les mêmes qui avaient contraint le Valaisan à se retirer de la compétition. > 23



KEYSTONE/ENNIO LEANZA

Le centre droit impose ses vues

CHÔMAGE • L'entente centre droit du National a imposé toutes ses vues face au camp rose-vert, hier: priorité à la baisse des prestations aux chômeurs. Si le Conseil des États s'y rallie, le référendum sera lancé. Dans les chiffres, le taux de chômage en Suisse a atteint 4,2% en novembre. > 11

PUBLICITÉ

PLAGE DE VIE

Conjurer la peur de l'avion

La peur de l'avion, ça se soigne. Tel est le credo d'une compagnie aérienne tchèque. A grands renforts de publicité à bord de ses vols internationaux, elle se propose d'ôter leurs craintes aux personnes concernées en organisant, tous les deux mois, un séminaire spécialisé de sept heures. Il est donné par des pilotes et du personnel de cabine. Personnalisée, cette formation comprend un diagnostic fondé sur des méthodes modernes, une approche des aspects techniques d'un

voyage dans les nuages, des notions de relaxation, des vols sur simulateurs et même des rafraîchissements. S'inscrire est facile et avantageux. Tout a donc été prévu pour que chacun se sente à l'aise et connaisse les meilleures conditions de cours. Seule une question peut subsister dans l'esprit des personnes intéressées à se rendre à Prague, lieu d'organisation de ce séminaire, pour surmonter leur aversion de l'avion: si l'on vient de loin, faut-il donc s'y rendre... en avion? DF

MONTBLANC

MEYER 1835
boutique à pérolles 14

«Le mégaprocès de la décennie»

ARGENTINE • Après plusieurs reports, le procès de la torture sous la dictature commence demain. 19 ex-militaires, dont le tristement célèbre Alfredo Astiz, sur le banc des accusés.



C'est le procès de la dictature militaire (1976 à 1983) qui s'ouvre demain à Buenos Aires (ici le parlement). KEYSTONE

MATHILDE GUILLAUME, BUENOS AIRES

En Argentine, on l'appelle «le mégaprocès de la décennie». Il s'agit du procès de l'ESMA, l'École mécanique de la Marine, le plus grand centre de détention illégale du pays durant les années sombres de la dernière dictature militaire (1976 à 1983), où se pratiquaient de façon systématique la torture et la liquidation d'opposants politiques. «5000 des quelque 30000 personnes assassinées par la dictature sont passées par l'ESMA», rappelle Maria José Guembe, directrice du programme Mémoire et lutte contre l'impunité du terrorisme d'Etat.

L'ange blond de la mort

Après plusieurs reports, il commencera ce vendredi et durera plusieurs mois. Dix-neuf anciens militaires s'assièront sur le banc des accusés pour répondre de quatre-vingt-six chefs d'accusation et écouter 180 témoins. Parmi les accusés: le tris-

tement célèbre Alfredo Astiz, réputé pour sa cruauté. Son principal rôle au sein de l'ESMA était l'infiltration chez des organisations de résistance aux militaires. Sa mission la plus réussie reste celle qu'il a réalisée chez les Mères de la place de mai, une association spécialisée dans la recherche des disparus, et la protection des opposants aux militaires. Sous le faux nom de Gustavo Niño, il s'est présenté aux Mères de la place de mai comme étant à la recherche de son frère disparu.

Le baiser de Judas

«Nous n'avions pas les moyens de nous méfier des gens qui nous demandaient de l'aide», explique Hebe de Bonafini, la présidente de l'association. «Il était très crédible, très silencieux. On avait toutes envie de le protéger.» Ce qu'elles ont d'ailleurs fait à plusieurs reprises, mettant notamment en fuite à coups de sac des militaires qui tentaient d'emmener de force leur protégé.

D'août à décembre 1977, celui qu'elles appelaient Gustavo Niño a donc noté les noms, adresses et habitudes des principales activistes de l'association, provoquant des arrestations à la chaîne, dont celle de la fondatrice, Azucena Villaflor, qu'il a désignée d'un baiser aux tortionnaires, tel Judas. Les deux religieuses françaises Alice Doman et Léonie Duquet, en Argentine pour venir en aide aux Mères, connaîtront le même sort. Après leur rafle, Alfredo Astiz ne se présentera plus jamais à l'association, laissant croire qu'il avait lui aussi été enlevé.

«Nous avions d'ailleurs dressé une liste des présumés disparus, sur laquelle figurait son nom. Il a dû bien rire à nos dépens...», se souvient tristement Hebe de Bonafini. Car ce n'est qu'au moment de la guerre des Malouines, lorsque les journaux ont publié sa photographie, signant l'accord de reddition, que les Mères de la place de mai ont pris conscience de la supercherie. I-

26 ANS APRÈS, ENFIN LE PROCÈS

Alfredo Astiz, qui n'était pourtant en rien un cerveau de la junte mais bien un simple exécutant zélé, représente encore aujourd'hui la perversion et la violence d'une dictature qui torturait, droguait et jetait vivants ses opposants dans le Rio de la Plata. 26 ans après les faits, le voir enfin affronter la justice est un soulagement et un souffle d'espoir pour l'Argentine, qui a longtemps hésité à se retourner sur son passé sanglant.

Ce n'est en effet qu'en 2003 que l'ancien président Nestor Kirchner a abrogé les lois d'amnisties dites «de obediencia debida», et «punto final» (d'obéissance due, et point final ndr) qui avaient été mises en place au retour de la démocratie en 1983 pour pacifier un pays traumatisé, et désireux de reconstruire une démocratie en tirant un trait sur les atrocités du passé.

Suite à l'annulation de ces lois, la porte s'est ouverte à la possibilité de juger les 2500 militaires soupçonnés de violations des droits de l'homme.

Le premier condamné a été Miguel Etchecolatz, le policier jugé responsable de «la nuit des crayons», une rafle de dix lycéens en septembre 1976 et condamné à perpétuité en 2006. Peu après la sentence, le témoin principal du procès Jorge Julio Lopez a disparu sans laisser de traces, et les associations de lutte pour les droits de l'homme ont suspecté un enlèvement de représailles.

Mais la disparition de Jorge Julio Lopez est loin d'avoir intimidé les autres témoins des crimes de la dictature, souvent des rescapés des centres de détention. Depuis le retour à la démocratie, inlassablement, ils réclament justice.

A l'heure actuelle, 611 anciens militaires sont en attente de procès, 59 ont déjà été condamnés et 213 sont décédés. Les bâtiments de l'ESMA, qui ont un jour hébergé l'horreur, sont aujourd'hui aux mains des associations de lutte pour les droits de l'homme. Un musée de la mémoire y sera prochainement créé. MG

EN BREF

CINQ MILLIONS DE VICTIMES CHAQUE ANNÉE

TABAC Le tabac tue au moins cinq millions de personnes chaque année, un chiffre susceptible de progresser si les Etats n'adoptent pas de mesures plus dissuasives pour le combattre, a rapporté hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans un nouveau rapport sur l'usage et le contrôle du tabac, l'agence onusienne souligne que près de 95% des humains ne sont pas protégés par des lois interdisant le tabac. L'OMS ajoute que le tabagisme passif tue environ 600 000 personnes par an. AP

INTERDICTION D'UN PARTI PRO-KURDE EN DÉBAT

TURQUIE La Cour constitutionnelle turque a entamé son deuxième jour de délibérations sur une possible interdiction du principal parti pro-kurde de Turquie pour collusion avec la rébellion. Mais elle a indiqué que sa décision ne serait probablement pas rendue avant vendredi. ATS

DÉMISSION APRÈS L'INCENDIE DE PERM

RUSSIE Le Gouvernement de la région de Perm (Oural) a remis sa démission suite à l'incendie qui a ravagé ce week-end un restaurant-club local, faisant 124 morts. Il a indiqué que les sorties de secours de l'établissement étaient inaccessibles en raison d'aménagements illégaux. ATS

NOUVEAU CHARNIER

BOSNIE Les restes de plus de cent victimes du massacre de Srebrenica, commis en 1995, ont été exhumés d'un charnier découvert dans la région de cette ville de Bosnie orientale, a-t-on appris de source officielle. Cette fosse commune est la 80^e trouvée à ce jour ayant renfermé des victimes du massacre de Srebrenica. ATS



MASSACRES AUX PHILIPPINES

Le clan en cause a tué 200 autres personnes

Le clan du gouverneur mis en cause dans le massacre de 57 personnes aux Philippines fin novembre (ici la famille d'une des victimes, photo KEYSTONE) a fait au moins 200 autres morts durant la période où il a dirigé la province, a affirmé hier la commissaire philippine aux droits de l'homme. Les corps pourraient se trouver dans des fosses communes. D'autre part, le Gouvernement philippin et la principale organisation de rebelles musulmans du pays ont accepté de travailler ensemble à un accord

de paix qui pourrait être signé en avril 2010, a annoncé hier un médiateur malais. Les négociations de paix avaient été interrompues en août 2008. Les discussions entre le Gouvernement de Manille et les insurgés du Front moro de libération islamique (MILF) se poursuivent par intermittence depuis 12 ans. Elles visent à mettre fin à un conflit vieux de quatre décennies qui a provoqué le décès de 120 000 personnes et poussé deux millions d'autres à l'exil dans le sud des Philippines. ATS/AFP

GUINÉE

Paris accusé de soutien à un coup d'Etat

SABINE CESSOU

La France a été accusée, hier soir, par une junte guinéenne aux abois de fomenter un coup d'Etat à Conakry. Idrissa Chérif, le porte-parole de la junte, reproche à Bernard Kouchner, le ministre français des Affaires étrangères, d'avoir reçu dimanche l'opposant guinéen Alpha Condé et d'avoir pris contact avec la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), «en vue d'un renversement du régime, en l'absence du chef de l'Etat».

Dans le même souffle, Idrissa Chérif accuse la France et ses «services» d'être derrière Toumba Diakité, l'aide de camp qui a tiré le 3 décembre sur Moussa Dadis Camara, le chef de la junte guinéenne. Le Quai d'Orsay a aussitôt démenti «ces rumeurs absurdes» et rappelé que «le peuple guinéen attend des élections».

La tension monte entre Paris et Conakry. Un incident diplomatique s'est produit lundi, lorsque l'ambassadeur de France a refusé de laisser les forces de l'ordre fouiller sa voiture à Conakry. Hier, la France a décidé de protester officiellement auprès des autorités gui-

néennes. Des informations contradictoires émanent par ailleurs des deux capitales sur l'état de santé de Moussa Dadis Camara, touché à la tête et hospitalisé au Maroc.

«Il va bien et va bientôt s'adresser à la nation», assure Idrissa Chérif, qui n'a cessé depuis le 3 décembre de distiller de fausses informations. Selon Alain Joyandet, le secrétaire d'Etat français à la Coopération, Moussa Dadis Camara reste dans un «état difficile» et n'est pas en mesure d'être rapatrié dans l'immédiat. La Guinée a suspendu hier sa participation aux négociations interguinéennes menées par la Cédéao, jusqu'au «retour» de Moussa Dadis Camara.

Depuis son altercation avec Dadis Camara, l'aide de camp Toumba Diakité est en cavale, et la chasse à l'homme est ou-



La tension monte entre Paris et Conakry. KEYSTONE

verte à Conakry. Il aurait refusé de porter seul la responsabilité des massacres du 28 septembre, qui ont fait 157 morts, un millier de blessés et des dizaines de femmes violées et violentées. L'armée avait tiré sur une foule de manifestants

dans un stade, opposés à la candidature de Moussa Dadis Camara à l'élection présidentielle prévue pour janvier 2010. Depuis le massacre, la junte guinéenne fait face à une forte pression internationale.

© LIBÉRATION

PUBLICITÉ

Aujourd'hui dans votre journal ...

FR.ch

PLAN DE LUTTE CONTRE LA CRISE

Les actions sous la loupe

PLAN DE LUTTE CONTRE LA CRISE

Les actions sous la loupe

N° 8 - déc. 2009

INTERVIEW

Hugo Fasel,
directeur de Caritas Suisse



Solidarité sans crise

Aux côtés des pouvoirs publics et de leurs mesures de lutte contre la crise, les œuvres d'entraide ne chôment pas. Mais seront-elles à leur tour victimes de cette situation économique difficile? L'opinion d'Hugo Fasel.

La crise engendre-t-elle plus de solidarité, ou moins d'engagement?

Sans hésiter, plus de solidarité! L'engagement de la population est en effet fort sur des projets d'entraide, tant nationaux qu'internationaux. Nos concitoyens font preuve, en quelque sorte, d'un comportement anticyclique! Mais pourquoi un tel engagement? Je crois que les gens ont encore en mémoire les dernières crises économiques. En pensant au chômage qui ne cesse de croître, ils savent qu'ils pourront eux-mêmes être touchés. Et cette entraide n'a pas la seule couleur de l'argent. La population a aussi de la compréhension pour les chômeurs, en les aidant à garder une vie sociale, à rester intégrés.

La crise a au moins le mérite de mettre en lumière des situations de précarité particulières...

Oui, et les statistiques fédérales le montrent: en Suisse, une personne sur dix est concernée par la pauvreté. Quand l'économie va, nous occultons cette réalité, mais elle resurgit en période de crise. Chaque année, 20 000 personnes se retrouvent en fin de droit, et beaucoup se tournent alors vers l'assistance publique. Les communes suisses pronostiquent d'ailleurs 50% d'augmentation de l'aide sociale. Le Plan de relance fribourgeois est, à ce sujet, judicieux, parce qu'il essaie d'anticiper ces fins de droit. Reste que le chômage des jeunes est le grand danger. Motivés, formés et prêts à se lancer dans la vie professionnelle, ils sont stoppés par un «on n'a pas besoin de vous!» Imaginez leurs frustrations et leurs doutes sur la société, puis sur eux-mêmes.

La dignité humaine est-elle finalement la grande perdante dans cette crise?

Un tel danger existe. Pensez à nouveau aux jeunes: ils commencent à façonner leur identité au contact de la vie active. Si leur première expérience est le refus et le rejet, la dignité, leur dignité en prend un coup! Il faut donc se battre pour que chacun ait une place dans notre société. La crise est en soi un test pour notre pays et ses dirigeants. C'est en effet dans l'adversité que l'on attend de la Suisse qu'elle soit forte, qu'elle défende ses valeurs d'égalité et de solidarité en ne laissant personne de côté. Oui, définitivement, la richesse ne passe pas que par l'argent, mais aussi par l'intégration et la solidarité.

PERTE DE GAIN POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Parce que le demandeur d'emploi perd ses indemnités chômage dès le 31^e jour de maladie, petite piqûre de rappel sur la mesure 6 du Plan de relance. Par ses subventions, celle-ci encourage la souscription d'une assurance pour perte de gain en cas de maladie. Une protection essentielle, à l'instar des autres couvertures prévues par la loi.

Les personnes ayant perdu leur travail se croient trop souvent sans protection sociale. Ce n'est de loin pas le cas. «Certaines assurances se prolongent même au-delà de l'activité professionnelle», explique Dominique Schmutz, administrateur à la Caisse publique de chômage (CPCh): «Il y a en fait une grande méconnaissance sur le fonctionnement des assurances, qu'on ait un emploi ou non.» Le tableau

ci-contre donne un aperçu du système des couvertures made in Suisse, et souligne l'importance de la mesure 6 du Plan de relance fribourgeois.

Responsabilisation

Jusqu'à présent, six demandeurs d'emplois, répondant aux conditions d'octroi, ont pu bénéficier de la mesure 6. Celle-ci subventionnera donc les primes de l'assurance perte de gain en cas de maladie (APGM) qu'ils ont contractée à titre privé. Mais six bénéficiaires, c'est peu. Or, «personne n'est à l'abri d'une maladie!» insiste Dominique Schmutz. «Il est de la responsabilité de chacun de recourir aux mesures et aux encouragements cantonaux afin de compléter sa couverture sociale.» *In fine*, la démarche individuelle de souscrire à une APGM – qu'encouragent le Plan de

relance et sa mesure 6 – permet d'écartier une situation économique critique en cas de longue maladie. Et, peut-être, d'adoucir celle-ci.

Mesure 6: conditions

- 45 ans révolus
- bénéficiaire d'indemnités journalières (IJ)
- domicile dans le canton de Fribourg
- conclusion d'une APG (montant assuré égal à 50% min. du gain assuré)
- fortune inférieure ou égale à 75 000 francs (+ 15 000 francs par membre de famille)

Plus d'informations:

Caisse publique de chômage
026 305 24 23
026 305 54 25

« C'est être responsable que de recourir aux aides cantonales pour compléter sa sécurité sociale. »

	Sous contrat de travail	Inscrit au chômage
Assurance maladie	Obligatoire (LAMal)	
AVS/AI	Obligatoire Coût: 10,1% du salaire, répartis entre employé et employeur (5,05% chacun)	Obligatoire Coût: 10,1% de l'IJ de chômage, répartis entre demandeur d'emploi et caisse de chômage (5,05% chacun)
Assurance en cas d'accident professionnel	Obligatoire Condition: activité lucrative de min. 8 h/semaine Coût: prime à la charge de l'employeur	Obligatoire uniquement en cas de mesure décidée par l'ORP
Assurance en cas d'accident non professionnel	Obligatoire Condition: activité lucrative de min. 8 h/semaine Coût: prime à la charge de l'employeur	Obligatoire Coût: 4,37% de l'IJ, répartis entre demandeur d'emploi (2,91%) et caisse de chômage (1,46%)
Assurance perte de gain en cas de maladie (APGM)	Non obligatoire , mais souscrite par la plupart des employeurs (assurance collective) Salaire couvert à 80% (période limitée) Si pas d'assurance collective, l'employé peut souscrire une APGM à titre privé	Non obligatoire Droit aux IJ pendant max. 30 jours d'incapacité de travail (max. 44 IJ par délai-cadre d'indemnisation) → dès le 31 ^e jour, plus d'IJ → défaut majeur de couverture! → Mesure 6 Incitation à la prise d'une APGM par le subventionnement des primes (60%) durant toute la période de chômage

ACTION WIN-WIN

Mesure additionnelle dans le domaine de la formation professionnelle, l'action win-win du Plan de relance s'est achevée sur un bilan positif. En les mettant en relation avec les entreprises formatrices du canton, elle a permis à dix-sept jeunes motivés de décrocher un contrat d'apprentissage ou de préapprentissage. Rencontre avec l'une d'entre eux.

On peut n'avoir que 16 ans, mais être déjà riche d'une solide volonté. Jasmin Burgdorfer est une battante confirmée.

Presque 70 dossiers de candidature envoyés aux quatre coins du territoire fribourgeois, des postulations dans des secteurs de plus en plus variés, des réponses négatives, mais cette «gamine», qui a définitivement prouvé qu'elle n'en était plus une, s'est accrochée. Et, un coup de pouce du Plan de relance et de son action win-win plus tard, Jasmin Burgdorfer a pu commencer, début novembre, sa formation en gestionnaire du commerce de détail dans un magasin de confection à Morat.

Un contrat en cadeau

Patronne de l'entreprise familiale Fuchs Modehaus, Jacqueline Fuchs raconte les «c'est vraiment vrai?» de Jasmin Burgdorfer à l'annonce de son embauche: «Je l'ai sentie soulagée et heureuse» – «Pour moi et pour ma maman à qui je fais un beau cadeau d'anniversaire!» rajoute l'intéressée. Un présent sous la forme d'un contrat de préapprentissage qui sera suivi d'un contrat d'apprentissage en août prochain et pour trois ans. Le cursus 2009 de la formation professionnelle étant déjà bien

avancé, «nous voulions, avec ce préapprentissage, lui offrir une sécurité en attendant la session suivante», explique la fille de Jacqueline, Désirée Fuchs: «De plus, l'année prochaine, Jasmin saura ce qu'est le monde du travail et ne pourra que mieux se concentrer sur ses cours.»

Y croire

Future gestionnaire du commerce de détail, Jasmin Burgdorfer n'oublie pas les moments galères passés – «Parce qu'ils m'incitent à m'investir encore plus dans mon travail!» les recherches d'emploi lancées dès sa huitième année scolaire, les remises en question et «la honte de devoir répondre par la négative à ceux qui me demandaient si j'avais trouvé quelque chose». Intégrant le centre de formation deStarts à Guin, Jasmin Burgdorfer y affine ses connaissances en lettres de motivation, tout en persévérant dans ses postulations. Un savoir et un entêtement qui finissent par lui sourire: après un entretien «où j'ai bien montré que j'en voulais!» Adrien Müller, promoteur de places d'apprentissages de l'action win-win, la met en contact avec l'entreprise Fuchs Modehaus. Les protagonistes se rencontrent alors et...

Win-win gagnant

... «Nous avons rapidement dit oui à Jasmin», explique Jacqueline Fuchs: «Ma fille et moi

avons immédiatement perçu ses capacités, et nous l'avons donc poussée à viser le diplôme de gestionnaire du commerce de détail.» Fidèle à son habitude de donner une chance aux jeunes, la maison Fuchs Modehaus est l'exemple type «de ces entreprises fribourgeoises, nos partenaires, qui ont parfaitement joué le jeu». A l'heure du bilan de l'action win-win, Fritz Winkelmann, chef du Service de la formation professionnelle (SFP), se montre globalement satisfait: «Dix-sept jeunes qui se trouvaient sans contrat d'apprentissage ou de préapprentissage ont encore pu être intégrés cette année en formation professionnelle.»

Motivation

L'action win-win fait donc des heureux, et pas seulement du côté des élus. «Cette mesure est intelligente», explique Désirée Fuchs: «Le SFP auditionne les jeunes et détermine leur motivation. Nous savons donc que nous pouvons compter sur les personnes qu'il nous adresse.» A ce sujet, si Fritz Winkelmann insiste sur l'aide à apporter au jeune pour qu'il ait une chance d'être engagé, «ce soutien doit être limité. Nous ne tiendrons pas la main du candidat lors de son entretien d'embauche!» La responsabilisation est la règle. Jasmin Burgdorfer l'a prouvé à travers son jeune parcours, et le démontrera encore dans ses tâches professionnelles.



Jasmin Burgdorfer, future grande gestionnaire du commerce de détail

Plus d'infos



Portail de relance

<http://admin.fr.ch/relance>

026 305 95 95